



Marseille, mercredi 28 septembre 2016

## Projet de Liaison Est-Ouest (LEO) le prolongement (tranche 2) acté par l'ensemble des partenaires qui accélèrent le calendrier de mise en œuvre

Le Comité de pilotage du projet LEO\* portant sur la phase dite « Tranche 2 »\* s'est tenu ce mercredi 28 septembre 2016 sous la présidence de Stéphane BOUILLON, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux côtés des co-financeurs (Région, Conseils départementaux des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, Communautés d'agglomération du Grand Avignon et de Terre de Provence) et de la mairie d'Avignon.

A l'occasion de ce tour de table, l'État et les collectivités co-financeurs ont accéléré le calendrier du projet en annonçant leur accord financier pour poursuivre les études et les travaux permettant de prolonger la LEO de l'échangeur de Rognonas jusqu'à l'échangeur de l'Amandier (RD7) – soit la Tranche 2 dans sa totalité - à 2x1 voies pour un montant total de 142,7 M€ TTC. (État 38,05 %, Conseil régional 26,95 %, Conseil départemental du Vaucluse 14,72 %; Communauté d'agglomération du Grand Avignon : 12,62 %; Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : 5,56 %; Communauté d'agglomération Terre de Provence : 2,10%).

Opération emblématique du CPER 2015-2020 qui couvrira la première partie des travaux (40 M€ TTC), la LEO sera également au programme du CPER 2021-2026 qui permettra de financer la fin des travaux. Des comités de pilotage se tiendront régulièrement afin de suivre l'avancée de ce chantier et de resserrer encore le calendrier de la mise en service.

De son côté le maître d'ouvrage (DREAL), va ainsi pouvoir lancer officiellement les démarches pour engager les travaux fin 2017-début 2016. Dans cette perspective une première section de Rognonas à Châteaurenard devrait ouvrir en 2020. L'État engagera également les procédures nécessaires à la mise en concession de la Tranche 3 dans un planning permettant la réalisation de celle-ci après la livraison de la Tranche 2.

*\*Le Projet de liaison Est-Ouest (LEO) financé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER), consiste à relier sur 15 km le Nord des Bouches-du-Rhône, le Sud du Vaucluse et l'Est du Gard. Ce projet s'inscrit dans une politique de réduction des congestions routières, de meilleure accessibilité des territoires et de développement économique. Il a pour objectif de relier la RN 100 dans le Gard (carrefour des Angles) et la RD 7 dans le Vaucluse (carrefour de l'Amandier), via l'échangeur de Rognonas dans les Bouches-du-Rhône. La LEO permet d'améliorer la desserte de l'aire urbaine interdépartementale, de favoriser l'accès aux grands équipements structurants et constitue l'une des solutions aux problématiques de congestion et d'écoulement du trafic. Elle permet également de compléter les offres de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) prévus, et d'accompagner les projets de développement économique du Sud-Vaucluse comme du Nord-Alpilles : quartier gare TGV, projet « Avignon Confluence », terminal multimodal de Courtine, lycée de Châteaurenard, réorganisation du Marché d'Intérêt National (MIN), développement de la filière agriculture biologique. Cette opération se déroule en trois étapes :*

*Tranche 1 (T1) : de l'échangeur de Courtine Nord et l'échangeur Rognonas, incluant la déviation de Rognonas ; elle a été mise en service en 2010*

*Tranche 2 (T2) : de l'échangeur de Rognonas jusqu'à l'échangeur de l'Amandier (RN7)*

*Tranche 3 (T3) : de l'échangeur de Courtine Nord au giratoire des Angles (RN 100)*



Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) - [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) @prefet13

Bureau de la communication Interministérielle - 04.84.35.40.00